

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers
Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Absent – non représenté :

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

16 - CESSION DE MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES

Madame Rosine CARDON rappelle que la commune a acquis une nacelle
télescopique sur porteur, dont le marché a été attribué à la société V2V MY MANUT.
Ce marché comprenait la reprise de l'ancien ensemble élévateur 175 t estimé à
6.000 € TTC.

Afin de se conformer aux conditions de ce marché, il y a lieu d'accepter la cession de
cet ensemble élévateur 175 t à la société V2V MY MANU moyennant le prix de
cession de 6.000 € TTC. Il est précisé que cette nacelle est entièrement amortie.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la cession de l'ensemble élévateur 175 t à la société V2V MY MANUT au prix de 6.000 € TTC,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux formalités afférentes à cette cession.

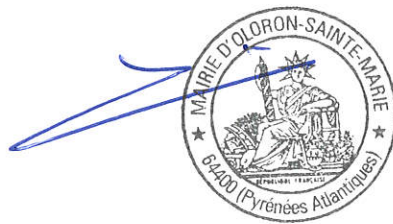
Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH



AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019